

AU RENDEZ-VOUS DES GÉNÉRATIONS

par Jean CARETTE, Ph.D

Depuis 2003, les aînés regroupés dans le réseau Espaces 50+ ¹ se sont livrés à une réflexion collective sur l'évolution de la société québécoise, en particulier sur ce que nous appelons le vieillissement démographique et sur ses impacts sociaux et culturels à moyen et long terme. Nous souhaitons ainsi faire la démonstration de notre capacité et de notre droit à participer activement aux grands débats de société et nous joindre aux efforts des experts et des intervenants sociaux.

À l'occasion de cette réflexion, nous avons constaté les difficultés de cohabitation des quatre à cinq générations présentes et ressenti la nécessité de susciter et d'animer pour notre part une saisie collective de nos façons de vivre ensemble, d'exercer nos solidarités, de dessiner nos parcours de vie et d'en humaniser la fin. Nous avons déploré les préjugés âgistes sur les aînés comme «charge sociale» croissante et les peurs répandues quant au «tsunami»² gris qui menacerait le dynamisme du développement de la société québécoise. Nous avons aussi pressenti que le vieillissement démographique va entraîner l'apparition de besoins nouveaux et nécessiter des efforts inédits d'aménagement organisationnel et institutionnel et appelé enfin de nos vœux l'élaboration et l'adoption collectives d'un nouveau contrat social entre les générations.

DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Nous ne savons pas vieillir collectivement

Alors que les avancées de l'hygiène de vie, de la médecine et de la pharmacologie et, plus largement, de l'ensemble des techniques et des savoirs ont donné au plus grand nombre le cadeau, parfois ambigu, d'une longévité fortement accrue, surtout depuis le dernier quart de siècle, nous éprouvons collectivement des grandes difficultés à accepter ce vieillissement de la population.

Pressentant bien la nécessité et parfois l'urgence des adaptations et des changements sociaux à opérer, nous ne savons ni les fonder assez en raison et en droit, ni les élaborer et les débattre sereinement, encore moins les mettre en place et en assurer les suivis. Surpris par la rapidité, pourtant maintes fois annoncée, des modifications dans la structure et la composition des divers groupes d'âges, nous préférons le plus souvent la fausse sécurité du statu quo aux risques du changement. Redoutant un cadeau empoisonné, nous ne savons pas faire de ce vieillissement un levier et un atout pour relancer ou poursuivre notre développement collectif.

¹ Espaces 50 + est un réseau d'aînés et un incubateur de leurs projets sociaux lancé en 2003. Par son info@lettre mensuelle, il rejoint 8350 abonnés et correspondants à travers le Québec et la Francophonie . Voir <http://www.espaces50plusmontreal.com/>

² Une étude de l'Association Médicale canadienne (2010) parle de «tsunami gris» à propos des dépenses de santé pour les plus âgés et son président indique : «On n'est pas prêt à accueillir tous nos aînés». Ah! Les bons prophètes de malheur !

Le vieillissement de la population du Québec : un danger ou un atout ?

Effet combiné de la baisse de la natalité et de l'augmentation de l'espérance de vie, le vieillissement collectif de la société québécoise, confondu à tort avec le vieillissement de l'individu, est perçu le plus souvent comme une menace pour notre développement et un déclin inéluctable pour le Québec. Les changements de notre pyramide des âges et de notre profil démographique, ailleurs aussi recensés et le plus souvent assumés, inquiètent ici ceux qui les constatent et perturbent même la réflexion de ceux qui les analysent. Par son rythme et ses conséquences, le vieillissement démographique du Québec, loin d'être seulement un thème d'étude pour les experts, interpelle l'ensemble des citoyens et contraint l'ensemble des acteurs sociaux à se questionner sur la société qu'ils constituent, ses orientations et ses priorités, ses institutions et ses façons de faire et de vivre ensemble.

Cette remise en cause généralisée ne manque pas de troubler les esprits et les décisions, car elle se fait dans un climat de précarité et d'incertitude quant à l'avenir. Mais elle devrait pouvoir être une nouvelle chance pour nous tous, collectivement. Le renversement de notre pyramide des âges devrait être en mesure de nous assurer les conditions optimales d'une réelle mutation sociale et culturelle : une question de courage dans la réflexion et dans l'action, puisqu'il s'agit bien de dépasser les cadres d'analyse pour le moins caducs et d'engager des choix d'intervention renouvelés.

De nouveaux parcours de vie

Une perception inquiète ou même négative du parcours de nos vies n'est pas sans effet sur sa gestion sociale, de plus en plus inadaptée, coûteuse et stérile pour la société et pour chacun. Il est impératif de trouver les voies de dépassement d'un cycle de vie en trois temps, marqué par de multiples limites d'âge et par des contraintes d'une autre époque. Issu de la société industrielle, naguère encore florissante, et centré sur le travail salarié comme principal facteur d'intégration sociale et d'épanouissement individuel, notre modèle de vie est encore tracé en trois étapes : la période d'apprentissage et de formation au sein de l'espace « privilégié » de l'école, de la petite aux plus grandes, nous préparait à la vie de travail, en y accumulant orientations adéquates et diplômes utiles ; puis venait le temps de la production salariée, au sein de l'entreprise, où notre travail et nos capacités d'épargne individuelle et collective étaient censées assurer notre quotidien et celui des générations passées et futures ; enfin arrivait la retraite et l'exercice potentiel du droit au repos et au temps libéré jusqu'au terme. Cette organisation séquentielle du cycle de vie à trois temps fortement codifiés faisait consensus et donnait sens et références aux conduites du plus grand nombre ; de plus, elle avait institué entre les générations un contrat de solidarité où, entre autres clauses, l'apport productif direct des uns permettait l'investissement sur les plus jeunes et la couverture des risques liés à la « vieillesse » des plus âgés.

Le vieillissement : un levier plus qu'un risque

Or, c'est cette institution des temps sociaux de formation, de travail et de loisir qui est remise en cause par la fin de la domination de la société industrielle et le passage à une société désormais fondée, drainée et enrichie par les divers savoirs et par les technologies d'information et de communication. La belle ordonnance à trois temps a fait place à un parcours de vie plus tumultueux et moins prévisible, composé en même temps de travail et de non travail, de formation permanente et de recyclages, de temps de loisir, de retrait ou de création. Non seulement on retourne à l'école à plusieurs âges pour mettre à jour et enrichir ses savoirs ou pour explorer de nouvelles chances de rester actifs, mais on change d'emploi, d'orientation et de carrière, en passant par des périodes de chômage et de reconversion. Parallèlement, chacun se marie et se démarie plusieurs fois, ou crée une famille pour ensuite en remodeler la composition. Les changements des structures de socialisation comme la famille entraînent une exigence accrue d'autonomie pour chacun. Les identités se succèdent l'une à l'autre, construites non sur la base de l'âge, mais sur des réorganisations complexes d'activités entreprises tout au long de la vie.

Dans ce nouvel « ordre » des temps sociaux de la vie, le vieillissement prend un tout autre sens. Jusque-là confondu avec un risque à prévenir, à retarder ou à compenser, il tend à s'imposer, au niveau symbolique, peu à peu comme un parcours agrémenté par divers potentiels de développement jusqu'au terme et quel que soit l'âge. L'âge adulte, lui aussi en cours de vieillissement, devient une étape parmi d'autres, avec ses atouts et ses difficultés ; quant à l'âge de la vieillesse, il disparaît pour faire place à une nouvelle étape de vie, certes marquée pour certains par de multiples dépendances, mais pour beaucoup d'autres par de nouvelles chances de développement et non de retrait obligé du cours « normal » de la vie. La retraite y devient une période de possible « retraitement » et de réorientation des investissements, des actions et des liens sociaux. Loin de se limiter à une aventure individuelle, le vieillissement de chacun est modelé, orienté, accompagné et géré par des choix sociaux, investissements et orientations, mais aussi par des changements de la pyramide des âges.

Vers un nouveau contrat social entre générations

On peut ainsi voir clairement que le vieillissement n'est pas seulement une réalité démographique ou un « problème social » catégoriel, mais bien un enjeu de société essentiel à notre développement collectif. Loin de limiter sa gestion à une politique d'aménagement de la vie après le travail et de son terme, autrement dit à une « politique de la vieillesse » et des retraites, la société doit désormais élaborer une politique des âges et du vieillissement, à partir d'un contrat social et citoyen, délibéré entre toutes les générations

De ce fait, les rapports sociaux entre les générations sont à repenser et à renégocier. Chaque génération, avec son histoire et ses références, ses valeurs et ses modes de vie, est invitée à bâtir avec les quatre autres qui l'ont précédée ou qui la suivent des nouvelles formes de solidarité sociale, d'investissements sociaux et de protections contre les risques, de redistribution des richesses produites et de réorientation de l'action de la société sur elle-même, en particulier en termes de préservation du patrimoine naturel et culturel commun de l'humanité.

Il s'agit bien ici, non de fraternisation béate entre les âges, mais bien d'une négociation, difficile mais possible, pour réaménager les solidarités et la sécurité collective, pour gérer positivement les changements à opérer pour tous les âges et pour dégager des intérêts convergents pour l'ensemble des acteurs sociaux, toutes générations confondues. Plus ou moins jeunes d'âge, de corps et de cœur, hommes et femmes de tous horizons, de plus en plus nombreux sont les acteurs sociaux et citoyens qui, individuellement et collectivement, se sentent et se disent interpellés par l'évolution démographique et le vieillissement collectif de la population, par les nouvelles exigences de dialogue et de coopération entre les quatre/cinq générations qui cohabitent difficilement aujourd'hui au Québec, par les difficultés de conception et de gestion, les lenteurs et les échecs d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique efficace sur le vieillissement, l'avance en âge et les rapports entre générations : le temps nous paraît venu de surmonter les inquiétudes ou les blocages, de réfléchir et de susciter ensemble les changements nécessaires.

DE LA RÉFLEXION COLLECTIVE À UNE NOUVELLE PRATIQUE SOCIALE

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet des Rendez-vous des générations, tel un bouquet d'actions et d'événements qui se veulent des occasions d'échange et de réflexion entre les générations, invitées à partager leurs expériences respectives, leurs attentes et leurs besoins dans le but de formuler des recommandations visant à reformuler le modèle sociétal québécois dans un contexte nouveau de vieillissement démographique³.

Une mobilisation par consensus

Encore fallait-il mobiliser le monde des aînés et leurs organisations, univers réputé pour sa dispersion et ses divisions. La tâche était d'autant plus difficile que nous n'étions que quelques dizaines d'aînés regroupés en réseau autour de la mission d'Espaces 50 +. Autrement dit, nous ne paraissions pas avoir les moyens de nos ambitions.

Les circonstances nous ont beaucoup aidés pour donner un début concret à notre volonté collective. Le Conseil des Aînés créé en 1992 était⁴ un organisme officiel dont le mandat était de «promouvoir les droits et intérêts des aînés et leur participation à la vie collective, ainsi que de conseiller la ministre responsable des aînés et le gouvernement sur toute question qui concerne ces personnes, notamment quant à la solidarité entre les générations, l'ouverture au pluralisme et le rapprochement interculturel. Il a également comme responsabilité d'animer les 17 tables régionales de concertation des aînés.» Dans le cadre de ses consultations à travers tout le Québec en 2004 et 2005, le Conseil des Aînés a souvent entendu des aînés dont nos membres défendent l'idée d'organiser «des États généraux, ouverts et médiatisés, sur le vieillissement réunissant notamment des experts de la démographie et de l'économie, des représentants d'associations représentant les aînés et les autres groupes d'âges, du monde du travail, des milieux de l'éducation et

³ Pour le détail de cette opération, voir <http://www.generation.inm.qc.ca/>

⁴ L'imparfait est ici de mise puisque le CDA a été supprimé à la suite du budget provincial de 2010.

de la santé, des sports et loisirs, des groupes communautaires ainsi que des aînés de différentes cohortes d'âges.» L'idée a donc fait son chemin dans les esprits et le président du CDA, Georges Lalande a finalement accepté de présider un groupe de travail pour en étoffer le projet. A suivi une période de rencontres de concertation entre les principaux groupes d'aînés, au cours desquelles leurs responsables ont peu à peu bâti un consensus autour du projet. Les obstacles n'ont pas manqué ; essais de récupération plus ou moins subtile du discours et du design du projet à des fins électorales ou politiciennes, tentatives de prise de contrôle, détournements multiples des objectifs initiaux, résistances de certains leaders au changement, etc. Il a fallu souvent remettre l'ouvrage sur le métier et déployer beaucoup d'énergie pour aboutir à un consensus sur le projet, au-delà des intérêts de chacun.

Parallèlement, en avril 2007, Marguerite Blais, nommée Ministre des Aînés, entreprenait une tournée de consultation où le maximum des efforts visait à écouter d'abord la parole des aînés, dans le but de les mobiliser avec l'ensemble des acteurs sociaux en vue d'améliorer les conditions de vie des aînés et de leur faire prendre une place, toute la place qui leur revient de droit au sein de la société québécoise⁵. À tous les niveaux, nous avons senti un mouvement social amorcer son action à partir de l'expression directe des aînés sur leurs conditions de vie et leurs difficultés à vieillir harmonieusement et à dialoguer, écouter et parler, avec les autres générations, surtout peut-être les plus éloignées. Les interventions, verbales et autres, ne concernaient pas seulement l'action gérontologique catégorielle ni les seuls aînés, mais bien l'ensemble des citoyens du Québec, tous âges confondus, interpellés par le vieillissement collectif et pour en optimiser les effets sociaux et culturels.

Un opérateur efficace et expérimenté

Mais il nous fallait trouver un opérateur suffisamment expérimenté et crédible pour prendre en charge la réalisation des diverses phases du projet, en trouver le financement, en assurer la fiabilité en mobilisant à son service le maximum d'acteurs sociaux. C'est tout naturellement que le Conseil des Aînés et son président ont décidé de demander à l'INM⁶ de produire un cahier des charges en vue de la réalisation du projet. L'Institut du nouveau monde et son directeur, Michel Venne, s'étaient trouvés interpellés depuis sa fondation quant à leur choix alors presque exclusif d'agir auprès des jeunes et avec eux, en risquant ainsi de négliger les autres groupes d'âge dont celui des aînés.

À peine un an plus tard, en décembre 2008, l'INM présentait un projet au comité consultatif constitué de représentants d'associations d'aînés et de jeunes. L'INM proposait de tenir une démarche de participation citoyenne conviviale pour prendre conscience et comprendre le phénomène collectif du vieillissement démographique, reconnaître ses impacts et renouveler le partenariat social entre les générations.

La démarche se déploierait sur trois ans, 2009, 2010 et 2011, et comporterait des activités régionales et nationales de délibération et de valorisation des résultats.

⁵ Le rapport de cette consultation est disponible sur :

http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_consultation_aies.pdf

⁶ Pour une présentation plus complète de l'INM, voir <https://www.inm.qc.ca/>

L'an 1 mettrait l'accent sur la reconnaissance et la sensibilisation au phénomène ainsi que sur la circulation d'informations mobilisatrices. L'an 2 mettrait le focus sur l'élaboration d'un contrat social à partir des enjeux communs et des défis collectifs des générations. La phase de valorisation des résultats démarrerait dès la deuxième année et se poursuivrait durant la troisième année en mettant l'accent sur la diffusion des résultats auprès du grand public et sur le suivi des recommandations auprès des décideurs et des grands agents socio-économiques de la société québécoise.

La notion d'États généraux est alors remplacée par celle de Rendez-vous des générations, qui met l'accent sur des activités légères, déployées à la grandeur du Québec grâce à la mobilisation de partenaires déjà présents sur le terrain. Il mise sur l'utilisation des médias et des NTIC pour démultiplier l'effet de la démarche. Enfin, il s'étale dans le temps pour favoriser une sensibilisation plus en profondeur, une action plus forte contre les stéréotypes et les préjugés et l'émergence de consensus plus solides. Cette nouvelle approche, aussi innovante que réaliste, souple et cohérente, a été approuvée avec beaucoup d'enthousiasme.

Comme souvent, les demandes de financement se sont heurtées à des hésitations de tous ordres, mais un accord est finalement trouvé en 2010 pour un financement minimal de l'opérationnalisation par l'INM sur 3 ans par divers ministères, dont celui des Aînés et celui de la santé et des Services sociaux.

Où en sommes nous ?

Au moment où cet article est rédigé (novembre 2010), la phase de sensibilisation est terminée. En comptant ceux qui n'ont pas été « homologués » par l'INM, ce sont une centaine de cafés des âges qui ont réuni environ 5000 participants de tous âges à travers 13 régions du Québec pour dialoguer à partir de 4 questions : Qu'est ce qui vous énerve chez les jeunes et chez les vieux ? Qu'est ce qui vous plaît chez les jeunes et chez les vieux ? La société québécoise vieillit : est-ce une chance ou un problème et pourquoi ? Comment les jeunes vont-ils tirer leur épingle du jeu dans une société vieillissante ? À quelles conditions les aînés pourront-ils demeurer actifs dans la société ?

À l'issue de ces échanges, dix enjeux prioritaires sont ressortis prioritairement :

- 1 La santé** : comment assurer la qualité et la diversité des soins de santé pour un grand nombre d'aînés, tout en maintenant de bons services pour l'ensemble de la population ?
- 2 La pénurie de main-d'œuvre** : quelles seront les répercussions d'un manque de travailleurs sur la transmission des savoirs, les conditions de travail et la santé économique du Québec ?
- 3 Le financement des pensions de retraite et des services publics** : qui alimentera les coffres de l'État et au prix de quels sacrifices individuels et sociaux ?
- 4 La qualité de vie des aînés** : vieilliront-ils dans des « mouroirs », dans la pauvreté, dans la solitude et en se sentant « de trop » dans la société ?
- 5 L'équité entre les générations** : les jeunes pourront-ils continuer à bénéficier des mêmes droits et avantages sociaux dont jouissent aujourd'hui leurs compatriotes ?

- 6 Le rôle des gouvernements, des communautés et des citoyens :** *qui doit assumer les responsabilités individuelles et collectives liées au vieillissement de la population ?*
- 7 Le dialogue intergénérationnel :** *les « jeunes » et les « vieux » arriveront-ils à se parler, à s'entraider et à partager leurs forces respectives ?*
- 8 Le partage du pouvoir entre générations :** *comment les générations regroupant moins d'électeurs pourront-elles faire pression sur les dirigeants politiques et influencer leurs destinées ?*
- 9 La dévitalisation des milieux ruraux et des régions :** *comment les petites communautés survivront-elles au départ des jeunes, à l'exode des aînés et au décès de leurs habitants ?*
- 10 Le maintien de la vitalité d'un peuple et de sa culture :** *en quoi la culture québécoise et la langue française sont-elles menacées par le revers démographique et l'essor de l'immigration ?⁷*

En mai 2010, un Forum national a réuni à Québec les représentants de 16 régions pour tirer les principaux enseignements de cette première phase. Un accent fort a été partagé sur la nécessité de dégager, par un dialogue constructif et structuré entre générations, un nouveau projet de société global permettant de porter les dix préoccupations ci-dessus vers des actions collectives à entreprendre localement, régionalement et à la grandeur du Québec. Au-delà des Cafés des âges, des colloques et autres partages de paroles, il sera donc important et utile d'aborder franchement les conditions d'un partage équitable des responsabilités et des pouvoirs entre les citoyens de tous les âges.

Vers une Déclaration citoyenne des générations

Comme on peut le voir, ce sont les bases d'un contrat social renouvelé, à la fois des principes et des pistes d'action qui sont à définir par un consensus réfléchi. Les jalons de la troisième phase sont ainsi posés⁸ : d'ici quelques mois, des rendez-vous se tiendront dans chaque région du Québec pour y parvenir. À la fin de ces rendez-vous, un événement national réunira à Montréal au printemps 2011 les acteurs impliqués au cours du processus dans le but de mettre la dernière main au texte d'une Déclaration des générations, véritable charte pour une action renouvelée de la société québécoise sur elle-même, avec le concours des 4 à 5 générations qui y cohabitent désormais.

D'une telle démarche nous n'attendons ni des miracles ni des révolutions politiques. Notre but initial sera atteint si un dialogue innovant s'est organisé de façon durable, si des propositions d'actions, ponctuelles ou plus structurantes, reçoivent un début d'application concrète au plan politique et si un nouvel art de vivre ensemble

⁷L'INM a publié un document –synthèse des Cafés des âges d'où est tiré cet énoncé des enjeux et qu'on peut consulter en entier:

<http://www.generation.inm.qc.ca/media/synthesecafespdf.pdf>

⁸ Voir le Cahier spécial du Devoir du 14 octobre 2010 :

http://generations.inm.qc.ca/media/Document_reference_RVG.pdf

se dessine, par lequel les âges et les générations ne s'excluent plus mais coopèrent les unes avec les autres à travers les multiples gestes et engagements citoyens. Nouveau travail du social par de nouvelles pratiques sociales.

Jean CARETTE,
Professeur retraité de l'UQAM
«Idéateur» des Rendez-vous des générations
Président des réseaux Espaces 50 +⁹

⁹ Pour qui voudrait poursuivre ce dialogue : <mailto:carette.jean@videotron.ca>